EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 février 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Nicole PRIEUX, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Messieurs GENET et CANQUE, anciens élus municipaux.
M. le Maire suspend la séance à 18 h 15 suite à l'intervention de manifestants. Par la suite, il reçoit une délégation de Home Dome.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI pendant la suspension de séance.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 54 après avoir constaté que le quorum est atteint.
Mme Géraldine BASTIEN (fin du pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC) et Mme Fabienne MONTEL (fin du pouvoir à Mme Christiane JALICON) arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Louis COUSTES).
M. Alain LAFFONT donne pouvoir à M. Florent NARANJO et quitte la séance pendant le dépouillement de l'élection prévue à la question 12.

Rapport N° 16 – A -

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN MATIÈRE DE DETTE

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

VU les articles L 2122-21 al. 6° et L 2122-22 al. 3° et 4° et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2014, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 30/12/2014 fixant le montant de l'emprunt pour le budget de l'année 2015 ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2014, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 06/01/2015 autorisant le recours à l'emprunt pour le budget de l'année 2015 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 18/04/2014, reçue en préfecture du Puy-de-Dôme le 24/04/2014, portant délégation de pouvoirs au Maire ;

LE MAIRE A DECIDE LE 22 DECEMBRE 2015

ART. 1er- Afin de financer le programme d'investissement du budget annexe Centre d'Expositions et de Congrès, la Ville de Clermont-Ferrand souscrit auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France un emprunt d'un montant de 150 000 euros (cent cinquante mille euros), pour une durée de 20 ans.

ART. 2 – Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du prêt : 20 ans
- Index : Euribor 12 mois + 1 %
- Périodicité des échéances : Annuelle
- Profil d'amortissement : Linéaire
- Frais de dossier : 0,10 %

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, de bien vouloir prendre acte de ces décisions.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mars 2016
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux Finances,

Françoise NOUHEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 février 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Nicole PRIEUX, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Messieurs GENET et CANQUE, anciens élus municipaux.
M. le Maire suspend la séance à 18 h 15 suite à l'intervention de manifestants. Par la suite, il reçoit une délégation de Home Dome.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI pendant la suspension de séance.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 54 après avoir constaté que le quorum est atteint.
Mme Géraldine BASTIEN (fin du pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC) et Mme Fabienne MONTEL (fin du pouvoir à Mme Christiane JALICON) arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Louis COUSTES).
M. Alain LAFFONT donne pouvoir à M. Florent NARANJO et quitte la séance pendant le dépouillement de l'élection prévue à la question 12.

Rapport N° 16 – B -

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN MATIÈRE DE DETTE

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

VU les articles L 2122-21 al. 6° et L 2122-22 al. 3° et 4° et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2014, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 30/12/2014 fixant le montant de l'emprunt pour le budget de l'année 2015 ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2014, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 06/01/2015 autorisant le recours à l'emprunt pour le budget de l'année 2015 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 18/04/2014, reçue en préfecture du Puy-de-Dôme le 24/04/2014, portant délégation de pouvoirs au Maire ;

LE MAIRE A DECIDE LE 22 DECEMBRE 2015

ART. 1er - Afin de financer le programme d'investissement du budget annexe Coopérative de Mai, la Ville de Clermont-Ferrand souscrit auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France un emprunt d'un montant de 34 340 euros (trente quatre mille trois cent quarante euros), pour une durée de 20 ans.

ART. 2 – Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du prêt : 20 ans
- Index : Euribor 12 mois + 1 %
- Périodicité des échéances : Annuelle
- Profil d'amortissement : Linéaire
- Frais de dossier : 0,10 %

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mars 2016
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux Finances,

Françoise NOUHEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 février 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Nicole PRIEUX, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Messieurs GENET et CANQUE, anciens élus municipaux.
M. le Maire suspend la séance à 18 h 15 suite à l'intervention de manifestants. Par la suite, il reçoit une délégation de Home Dome.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI pendant la suspension de séance.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 54 après avoir constaté que le quorum est atteint.
Mme Géraldine BASTIEN (fin du pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC) et Mme Fabienne MONTEL (fin du pouvoir à Mme Christiane JALICON) arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Louis COUSTES).
M. Alain LAFFONT donne pouvoir à M. Florent NARANJO et quitte la séance pendant le dépouillement de l'élection prévue à la question 12.

Rapport N° 16 – C -

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN MATIÈRE DE DETTE

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

VU les articles L 2122-21 al. 6° et L 2122-22 al. 3° et 4° et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2014, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 30/12/2014 fixant le montant de l'emprunt pour le budget de l'année 2015 ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2014, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 06/01/2015 autorisant le recours à l'emprunt pour le budget de l'année 2015 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 18/04/2014, reçue en préfecture du Puy-de-Dôme le 24/04/2014, portant délégation de pouvoirs au Maire ;

LE MAIRE A DECIDE LE 22 DECEMBRE 2015

ART. 1er - Afin de financer le programme d'investissement du budget annexe Espace Georges Conchon, la Ville de Clermont-Ferrand souscrit auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France un emprunt d'un montant de 40 000 euros (quarante mille euros), pour une durée de 20 ans.

ART. 2 – Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du prêt : 20 ans
- Index : Euribor 12 mois + 1 %
- Périodicité des échéances : Annuelle
- Profil d'amortissement : Linéaire
- Frais de dossier : 0,10 %

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mars 2016
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux Finances,

Françoise NOUHEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 février 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Nicole PRIEUX, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Messieurs GENET et CANQUE, anciens élus municipaux.
M. le Maire suspend la séance à 18 h 15 suite à l'intervention de manifestants. Par la suite, il reçoit une délégation de Home Dome.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI pendant la suspension de séance.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 54 après avoir constaté que le quorum est atteint.
Mme Géraldine BASTIEN (fin du pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC) et Mme Fabienne MONTEL (fin du pouvoir à Mme Christiane JALICON) arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Louis COUSTES).
M. Alain LAFFONT donne pouvoir à M. Florent NARANJO et quitte la séance pendant le dépouillement de l'élection prévue à la question 12.

Rapport N° 16 – D -

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN MATIÈRE DE DETTE

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

VU les articles L 2122-21 al. 6° et L 2122-22 al. 3° et 4° et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2014, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 30/12/2014 fixant le montant de l'emprunt pour le budget de l'année 2015 ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2014, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 06/01/2015 autorisant le recours à l'emprunt pour le budget de l'année 2015 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 18/04/2014, reçue en préfecture du Puy-de-Dôme le 24/04/2014, portant délégation de pouvoirs au Maire ;

LE MAIRE A DECIDE LE 22 DECEMBRE 2015

ART. 1er - Afin de financer le programme d'investissement du budget annexe Eau, la Ville de Clermont-Ferrand souscrit auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France / Domiciliataire Crédit Agricole CIB un emprunt d'un montant de 3 013 000 euros (trois millions treize mille euros), pour une durée de 20 ans.

ART. 2 – Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du prêt : 20 ans
- Index : Taux fixe désactivant. Taux fixe maximum de 2,07 % si Euribor 3 mois est inférieur ou égal à 4,50 % sinon Euribor 3 mois + 1,03 %. La valeur définitive du taux fixe désactivant sera arrêté à une valeur inférieure ou égale à la valeur plafond de 2,07 % dans la convention de prêt au regard des valeurs de marché à la date du topage de l'offre.
- Base de calcul : exact/360
- Périodicité des échéances : Trimestrielle
- Profil d'amortissement : Linéaire
- Frais de dossier : 0,10 %

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mars 2016
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux Finances,

Françoise NOUHEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 février 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Nicole PRIEUX, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Messieurs GENET et CANQUE, anciens élus municipaux.
M. le Maire suspend la séance à 18 h 15 suite à l'intervention de manifestants. Par la suite, il reçoit une délégation de Home Dome.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI pendant la suspension de séance.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 54 après avoir constaté que le quorum est atteint.
Mme Géraldine BASTIEN (fin du pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC) et Mme Fabienne MONTEL (fin du pouvoir à Mme Christiane JALICON) arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Louis COUSTES).
M. Alain LAFFONT donne pouvoir à M. Florent NARANJO et quitte la séance pendant le dépouillement de l'élection prévue à la question 12.

Rapport N° 16 – E -

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN MATIÈRE DE DETTE

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions

VU les articles L 2122-21 al. 6° et L 2122-22 al. 3° et 4° et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2014, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 30/12/2014 fixant le montant de l'emprunt pour le budget de l'année 2015 ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2014, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 06/01/2015 autorisant le recours à l'emprunt pour le budget de l'année 2015 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 18/04/2014, reçue en préfecture du Puy-de-Dôme le 24/04/2014, portant délégation de pouvoirs au Maire ;

LE MAIRE A DECIDE LE 23 DECEMBRE 2015

ART. 1er - Afin de financer sur le budget principal l'opération de divers projets d'aménagement, située en quartier prioritaire de la politique de la ville à Clermont-Ferrand (Rue des Hauts de Chanturgue, Place des Droits de l'Homme, Croix de Neyrat, Champratel) la ville de Clermont-Ferrand souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un Prêt Renouvellement Urbain d'un montant de 4 200 000 euros (quatre millions deux cent mille euros).

ART. 2 – Les principales caractéristiques du prêt sont les suivantes :

- Durée du prêt : 20 ans
- Index : Livret A
- Le taux d'intérêt actuariel annuel : le taux applicable à la date d'effet sera le Livret A + une marge de 0,60 %

 Le taux d'intérêt sera révisé à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que celui-ci puisse être inférieur à 0 %.
- Périodicité des échéances : annuelle
- Profil d'amortissement : amortissement prioritaire avec échéance déduite
- Modalité de révision : simple révisabilité
- Condition de remboursement anticipé volontaire : indemnité forfaitaire 6 mois
- Commission d'instruction : 2 520 €

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mars 2016
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux Finances,

Françoise NOUHEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 février 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Nicole PRIEUX, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Messieurs GENET et CANQUE, anciens élus municipaux.
M. le Maire suspend la séance à 18 h 15 suite à l'intervention de manifestants. Par la suite, il reçoit une délégation de Home Dome.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI pendant la suspension de séance.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 54 après avoir constaté que le quorum est atteint.
Mme Géraldine BASTIEN (fin du pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC) et Mme Fabienne MONTEL (fin du pouvoir à Mme Christiane JALICON) arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Louis COUSTES).
M. Alain LAFFONT donne pouvoir à M. Florent NARANJO et quitte la séance pendant le dépouillement de l'élection prévue à la question 12.

Rapport N° 16 – F -

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN MATIÈRE DE DETTE

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

VU les articles L 2122-21 al. 6° et L 2122-22 al. 3° et 4° et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2014, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 30/12/2014 fixant le montant de l'emprunt pour le budget de l'année 2015 ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2014, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 06/01/2015 autorisant le recours à l'emprunt pour le budget de l'année 2015 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 18/04/2014, reçue en préfecture du Puy-de-Dôme le 24/04/2014, portant délégation de pouvoirs au Maire ;

LE MAIRE A DECIDE LE 28 DECEMBRE 2015

ART. 1er - Afin de financer le programme d'investissement du budget annexe Eau, la Ville de Clermont-Ferrand souscrit auprès de l'Agence France Locale un emprunt d'un montant de 3 000 000 euros (trois millions d'euros), pour une durée de 20 ans et 6 mois.

ART. 2 – Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du prêt : 20 ans et 6 mois
- Mise à disposition des fonds : jusqu'au 30 juin 2016
- Taux fixe : 1,8675 %
- Périodicité des échéances : Semestrielle
- Nombre d'échéances : 40
- Profil d'amortissement : Linéaire
- Base de calcul des intérêts : exact/360
- Commission, frais de dossier : néant

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mars 2016
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux Finances,

Françoise NOUHEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 février 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Nicole PRIEUX, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Messieurs GENET et CANQUE, anciens élus municipaux.
M. le Maire suspend la séance à 18 h 15 suite à l'intervention de manifestants. Par la suite, il reçoit une délégation de Home Dome.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI pendant la suspension de séance.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 54 après avoir constaté que le quorum est atteint.
Mme Géraldine BASTIEN (fin du pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC) et Mme Fabienne MONTEL (fin du pouvoir à Mme Christiane JALICON) arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Louis COUSTES).
M. Alain LAFFONT donne pouvoir à M. Florent NARANJO et quitte la séance pendant le dépouillement de l'élection prévue à la question 12.

Rapport N° 16 – G -

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN MATIÈRE DE DETTE

VU les articles L 2122-21 al. 6° et L 2122-22 al. 3° et 4° et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2014, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 30/12/2014 fixant le montant de l'emprunt pour le budget de l'année 2015 ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 19/12/2014, reçue en Préfecture du Puy-de-Dôme le 06/01/2015 autorisant le recours à l'emprunt pour le budget de l'année 2015 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 18/04/2014, reçue en préfecture du Puy-de-Dôme le 24/04/2014, portant délégation de pouvoirs au Maire ;

LE MAIRE A DECIDE LE 28 DECEMBRE 2015

ART. 1er - Afin de financer le programme d'investissement du budget principal, la Ville de Clermont-Ferrand souscrit auprès de l'Agence France Locale un emprunt d'un montant de 2 952 000 euros (deux millions neuf cent cinquante deux mille euros), pour une durée de 20 ans et 6 mois.

ART. 2 – Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Durée du prêt : 20 ans et 6 mois
- Mise à disposition des fonds : jusqu'au 30 juin 2016
- Taux fixe : 1,8625 %
- Périodicité des échéances : Trimestrielle
- Nombre d'échéances : 80
- Profil d'amortissement : Linéaire
- Base de calcul des intérêts : exact/360
- Commission, frais de dossier : néant

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, de bien vouloir prendre acte de ces décisions.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 mars 2016
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe aux Finances,

Françoise NOUHEN